



## Soutenez la liste AVAS-SICTAME pour développer vos droits d'épargnants Salariés<sup>1</sup>



Vous détenez des parts dans l'un des fonds TotalEnergies Actions Long Terme (TALT), TotalEnergies Actions européennes (TAE), TotalEnergies Diversifié Equilibre et Solidaire (TDES), TotalEnergies Actions PME (TAPME), TotalEnergies Gestion Flexible Patrimoniale (TGFP), TotalEnergies Obligations (TO) ou TotalEnergies Monétaire (TM), au titre des plans d'épargne entreprise (PEE) et retraite (PERCO ou PERCOL, CO et COL pour collectif).

Pour vous, il s'agit d'élire ceux qui vous représenteront 4 ans au sein des conseils de surveillance de ces fonds : 14 membres titulaires et autant de suppléants pour chacun des 2 conseils de surveillance, à savoir :

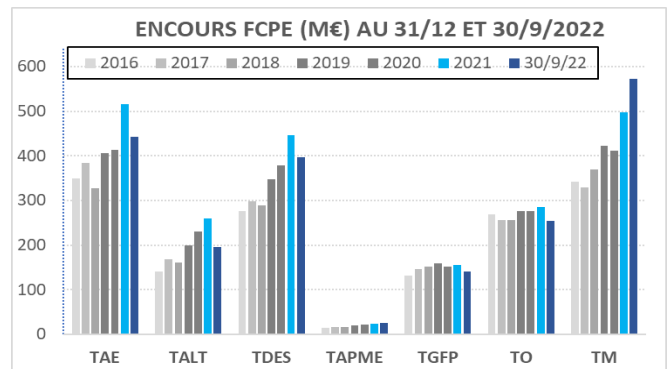
- le conseil de surveillance commun aux trois fonds TALT, TAE, TDES, TAPME d'une part ;
- le conseil de surveillance commun aux trois fonds TGFP, TO et TM d'autre part.

L'entreprise y désigne, par ailleurs, 7 membres. Ces conseils (CS) ont pour rôle d'assigner des objectifs de placement aux fonds (en cohérence notamment avec le PERCOL piloté) et de surveiller les frais et la bonne gestion de ces fonds confiée à Axa (TALT, TAE, TGFP, TO et TM) et Amundi (TDES et TAPME). Ces conseils ne traitent pas des questions d'intéressement, de participation ou d'abondement.

### QUELS SONT LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS ?

Votre épargne salariale intéresse beaucoup de monde. Pour un porteur de parts, elle peut représenter un montant important immobilisé potentiellement sur de longues durées. Au périmètre de TotalEnergies (47 000 porteurs dont 22 400 salariés), 2,0 milliards d'€ sont investis en épargne salariale (hors 5,5 G€ dans les fonds d'actionariat salarié français dont les enjeux sont considérables).

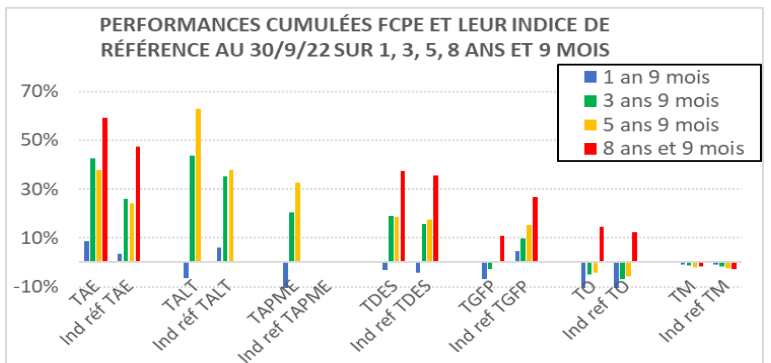
A ce titre, vous devez être informés de la gestion de ces sommes et, avec vos élus, pouvoir en garder le contrôle et disposer d'une gestion aisée et intelligible de vos avoirs.



Or, les (très) nombreux acteurs de l'épargne salariale sont naturellement plus attachés à défendre leurs intérêts que les vôtres, comme le bilan de la mandature sortante en témoigne une nouvelle fois.

### LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS INTERVENUES LORS DE LA MANDATURE SORTANTE 2018-2022

Certes, ces fonds, parce que presque tous dédiés à la Compagnie et disposant d'un CS, bénéficient d'une gestion satisfaisante dans la durée, comme en témoignent leur performance absolue et, le cas échéant, relative à leur « indice de référence » (voir le graphique ci-contre). Mais la vigilance s'impose.



- De longue date, AVAS-SICTAME avait régulièrement interrogé les sociétés de gestion sur leur (absence de) récupération fiscale des retenues à la source (RAS) prélevées sur les dividendes des titres à l'actif des fonds. Les réponses furent toujours évasives jusqu'à ce que le scandale européen CumEx éclate fin 2018. Si, à l'initiative des élus AVAS-SICTAME début 2019, les CS ont depuis proscrit l'« optimisation » fiscale et commerciale des RAS, les sociétés de gestion sont toujours aussi inefficaces dans leur récupération régulière des RAS (baisse de performance annuelle de 0,2 à 0,3 % pour TAE par exemple).

- Bien que moteur dans la négociation de la mise en conformité de l'épargne retraite avec la loi Pacte, le SICTAME s'inquiète de la fin annoncée (certes pas encore réalisée) de l'accès aux fonds des anciens salariés non retraités, et notamment la fin de la prise en charge par la Compagnie des frais de gestion de ces fonds pour ces porteurs.

- Lors du renouvellement du contrat de l'expert Amadéis auprès des CS, vos élus AVAS-SICTAME ont été la principale force de propositions pour améliorer sa prestation financée sur vos avoirs.

<sup>1</sup> Dans ce contexte, quand nous disons 'Salariés', il faut entendre 'salariés et anciens salariés'.

## L'AMÉLIORATION DE L'ÉPARGNE SALARIALE DEVRAIT ÊTRE UN RÉEL OBJECTIF POUR TotalEnergies !

1 - Pour bien défendre ses intérêts, tout porteur de parts devrait d'abord pouvoir accéder à une formation sur l'épargne et sur les importants atouts et spécificités de l'épargne salariale. Avec la loi PACTE, les modalités des épargnes salariale et retraite n'ont jamais été aussi compliquées. Or, les actions menées par l'employeur, déjà faibles, ne s'inscrivent pas dans la durée.

Amundi ou AXA ont des programmes de formation ou de conseils individualisés relatifs à l'épargne salariale et l'épargne retraite pour les porteurs. AVAS-SICTAME a demandé à ce que des pilotes soient mis en œuvre pour être proposés au moins aux salariés de la Compagnie. En vain jusqu'à maintenant.

2 - L'intelligibilité des relevés de comptes d'Amundi s'est encore détériorée. Par exemple, il ne vous est présenté que vos avoirs par plan et par fonds, et non pas par nature de risque boursier sous-jacent (actions, obligations, ...). En outre, vous ignorez l'impact net de prélèvements sociaux d'une hausse ou baisse de 1 € de la valeur liquidative des parts de chaque fonds.



Bref, vous ne disposez aujourd'hui que d'une vision administrative de votre portefeuille, celle qui correspond au confort du teneur de comptes Amundi et au moindre coût de l'employeur. Pas à vos besoins !

3 - La participation de l'employeur à certaines des décisions des conseils de surveillance des fonds encouragent les petits arrangements (transferts de frais par exemple). Plusieurs expériences dans le passé l'ont prouvé.

4 - Le « verdissement » de la finance et la réglementation de l'investissement dit socialement responsable (ISR) sont récents. Dès lors, les effets de suivisme se développent. La labellisation des fonds, à la charge des porteurs, en est une illustration. Par le passé, la Compagnie avait déjà tenté en vain de s'attribuer une image flatteuse en faisant financer ses projets « de communication » par le fonds solidaire. Si les valeurs éthiques doivent évidemment guider la finance, il n'a jamais été prouvé que son autorégulation le permettait ! À vos élus de ne pas être dupes des effets de mode présentés par les sociétés de gestion et la Compagnie pour se donner une image plus responsable.

5 - A l'instar de leurs actions moteurs lors des mandatures précédentes, et grâce à leurs réseaux de compétences et d'informations, vos élus AVAS-SICTAME<sup>2</sup> poursuivront inlassablement la défense indépendante des intérêts collectifs des porteurs de parts. Vos retours et remarques à vos élus sont indispensables.

Notre objectif est de contribuer à la pleine (in)formation des épargnants et à la transparence des travaux des conseils pour mieux assurer la défense de vos intérêts. Quand TotalEnergies partagera-t-elle enfin cette ambition ?

AVAS  
SICTAME

Pour être respectés et faire respecter vos droits  
**VOTEZ les listes AVAS-SICTAME :**

AVAS  
SICTAME

TotalEnergies... Actions européennes, Actions Long Terme, Diversifié Equilibre solidaire, Actions PME				TotalEnergies... Gestion Flexible Patrimoniale, Obligations, Monétaire				
1	Vaubourdolle Eric	TE One Tech	15	Tico Karine	TE One Tech	15	Gargiulo Gennaro	SASCA
2	Charveriat Frédérique	TE Marketing Services	16	Gide Pierre	TE Raffinage Chimie	16	Rotival Chloë	TE One Tech
3	Delahaye Hugues	Elf Exploration Production	17	Charton Emmanuelle	TotalEnergies S.E.	17	Margelidon Christophe	TE Proxi Sud Est
4	Vacquier Fabienne	TE Raffinage Chimie	18	Fournier François	TE One Tech	18	Pinon Michaël	Total Raffinage France
5	Barbier Christophe	TotalEnergies S.E.	19	Pinon Michaël	TE Raffinage France	19	Rambeau Odile	TotalEnergies S.E.
6	Clou David	TE Proxi Sud Est	20	Dewi-Rochette Tantri	TE One Tech	20	Pineau Florent	TE One Tech
7	Poisson Lionel	TE One Tech	21	Milleret Benoit	TE Lubrifiants Service Auto	21	Seghiri Faouzi	TEGITS.
8	Fournier Julien	TotalEnergies S.E.	22	Lahmi Marjolaine	TE One Tech	22	Belenguer Rose-Marie	TE One Tech
9	Gargiulo Gennaro	SASCA	23	Seghiri Faouzi	TEGITS	23	Milleret Benoit	TELSA
10	Tauzin-Godebert Laurence	TEGFS	24	Socquet-Juglard Florian	TE One Tech	24	Viger Guillaume	TE One Tech
11	Humbert Jérôme	TotalEnergies S.E.	25	Gisquet Franck	TotalEnergies S.E.	25	Barlet Joëlle	TE Proxi Sud Est
12	Nicolas Emmanuel	TE Raffinage France	26	Barlet Joëlle	TE Proxi Sud Est	26	Gamet Olivier	TE Marketing Services
13	Rousseau Isabelle	TE Marketing Services	27	Gamet Olivier	TE Marketing Services	27	Gide Pierre	TE Raffinage Chimie
14	Pineau Florent	TE One Tech	28	Larivière Michel	TE One Tech	28	Larivière Michel	TE One Tech

**Un même combat et un même objectif : une entreprise au service de l'être humain**

<sup>2</sup> Créé en 1977, le SICTAME, rejoint l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes) en 2004. 2<sup>e</sup> syndicat au périmètre Amont Global Services Holding, il est également présent au Marketing Services, au Raffinage Pétrochimie et dans des filiales.

L'AVAS, association pionnière (1986) de l'actionnariat salarié, est depuis très impliquée sur la gouvernance d'entreprise. Elle est membre fondateur de la FAS. L'AVAS publie une information régulière via l'AVASCOPE accessible par Internet.